Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 388

Artikel: En marge de l'Assemblée de la Société des Nations : le dîner

suffragiste

Autor: M.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260829

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



DE-CI, DE-LA

Onze cents couverts féminins.

C'est à Genève que l'on vient de voir ce nombreux banquet uniquement féminin, à l'occasion du Xme anniversaire de la fondation de l'Assol'Ecole seconciation des anciennes élèves de daire et supérieure des jeunes filles. Onze cents aariennes élèves en effet avaient répondu à l'in-vitation à elles adressée, et s'étaient groupées selon leur «volée» le long de 330 mètres selon leur « volée » le long de 330 mètres de tables fleuries; et l'on comptait parmi ces onze cents têtes une nonagénaire sortie de l'Ecole en 1862 aussi bien que des représentantes des

Classes toutes récemment terminées.
Beaucoup de gaîté, beaucoup de vieux souve-nirs évoqués, des discours, des télégrammes des absentes (parmi elles, et bien à regret la rédactrice du Mouvement) et pour terminer une revue

que l'on nous dit avoir été charmante rappelant le temps passé... ce temps si lointain pour les unes, si proches pour les autres. Il convient donc de féliciter chaudement les initiatrices et les orga nisatrices de cette fête... « post-scolaire » si bien réussie. Mais pourquoi ne faire ceci que tous les dix ans? et pourquoi convoquer tout le monde à la fois dans des réunions si nombreuses qu'elles en deviennent forcément prohibitives pour rencontres en dehors de la même volée? pourrait-on pas faire des réunions plus fré-quentes de volées de la même décade par exem-

Suggestion dédiée aux initiatrices.

Sagesse ou imprudence?

On sait que, lors de sa mémorable traversée de l'Atlantique, Lindbergh avait emporté pour toute boisson de l'eau. Mais c'était un Américain et un célibataire. On pouvait espérer que le pro fesseur Piccard, en bon Suisse, père de famille, serait plus prudent et qu'il emporterait un bon petit cordial réchauffant. Nouvelle déception. Il r'a emporté comme liquides que du lait, du cho-colat et de l'eau! Et à l'atterrissage, il a préféré l'eau au traditionnel champagne. Nansen avait déclaré que dans les grands froids, l'alcool

position, mais il resta quelque chose, et même beaucoup, de l'esprit de compréhension qui l'inspirait dans le remarquable rapport et la résolution finale présentés à l'Assemblée au nom de la Ire Commission par un autre ju-riste, qui mit toute sa science et sa bonne volonté à concilier la réalité des faits inexovolonté à concilier la réalité des faits inexo-rables, soit la décision de ratification de la Convention par de nombreux gouvernements, avec le point de vue féministe: nous avons nommé M. René Cassin (France). Recom-mandons à tous ceux qui veulent se faire une idée claire de ce qui vient de se passer à Genève la lecture de ce rapport 1; recomman-dons-la aussi à nos législateurs, soit fédéraux soit cantonaux, qui y verront de quel respect, de quelle attention, peuvent être entourées des de quelle attention, peuvent être entourées des revendications féminines, et pourront s'inspirer de cet exemple.

Il est évident toutefois que cette Résolu-

tion finale, dont nous publions le texte plus loin, ne pouvait donner satisfaction aux organisations féminines, puisqu'elle contient la recommandation de ratifier cette Convention recommandation de ratifier cette Convention de La Haye contre laquelle elles ont lutté, et cela malgré les efforts de Mle Hesselgren (Suède) en sous-Comité, et de 4 délégations en séance de Commission, pour la faire supprimer. C'est pourquoi les organisations féminines ont-elles remis aux mains de M. Cassin la résolution suivante, qui fut lue par lui en Assemblée plénière, et à la suite de laquelle il rendit publiquement hommage à la maturité politique des femmes: rité politique des femmes:

Cette résolution ne contient pas tous les desiderata des grandes associations féminines internationales et des femmes en général, qui auraient voulu que la ratification de la Convention ne soit pas recommandée, leur but étant d'obtenir l'égalité juridique complète entre hommes et femmes en matière de nationalité.

1 Doc. A. 61, 1932. V.

Les circonstances actuelles n'ayant pas permis une solution plus favorable, les grandes associa-tions fémines internationales sont décidée à poursuivre leur action à l'intérieur des Etats et en collaboration avec la S. d. N. jusqu'au jour où elles obtiendront entière satisfaction.

(Il y a loin de là, on le voit, à la nouvelle

fantastique d'une rupture!)
D'autre part, cette Résolution contient un certain nombre de dispositions excellentes, qui lui rallièrent malgré tout plusieurs membres féminins de délégations ou d'organisations lui ratherent maigre tout plusieurs membres féminins de délégations ou d'organisations féminines. Nous signalons tout spécialement les trois derniers paragraphes, qui, loin d'enterrer la question, en marquent au contraire l'évolution future, et la laissent à l'ordre du jour de la S. d. N. d'une part, tout en la recommandant d'autre part à l'attention des Etats signataires. « Eau bénite de cour, camouflage...», ont dit les unes; « perspectives d'avenir, portes ouvertes, possibilités pratiques d'application nationale...», ont répondu les autres. Et la preuve que cette Résolution valait, 'malgré tout, 'bien mieux que rien, et constituait un progrès appréciable, a été que Mª Vergara, déléguée chilienne, qui a lutté jusqu'au bout contre la ratification (en identifiant malheureusement trop étroitement son point de vue et ses méthodes avec ceux de toutes les organisations féminines), a renoncé à poursuivre cette lutte en Assemblée plénière pour ne pas faire échouer la Résolution. On seit en effett avien Assemblée plénière pour ne pas faire échouer la Résolution. On sait, en effet, qu'en Assemblée plénière de la S. d. N., l'unanimité est exigée pour l'adoption S. d. N., I unanimite est exigee pour 1 adoption d'une décision, ceci pour sauvegarder le principe de la souveraineté des États membres: or donc, il aurait suffi d'une seule voix se prononçant contre cette Résolution pour qu'elle fût écartée et que fussent perdus ainsi pour longtemps ses avantages. Nous nous serions trouvées de ce fait en face d'une table rase et d'une campagne à recommencer de

A à Z. C'est ce qu'ont bien compris même les plus extrémistes des organisations féminines, réalisant d'ailleurs sans doute que dès 1936 — dans quatre ans — la Convention devient — dans quatre ans — la Convention devient automatiquement revisable; et c'est par le moyen souvent usité pour tourner la difficulté, c'est-à-dire par l'abstention, qu'a été manifestée l'opposition, 30 Etats votant pour la Résolution, et 8 s'abstenant, dont non seulement le Chili et Cuba, mais aussi la Tchécoslovaquie (M^{me} Plaminkowa), la Pologne (M^{me} Hubicka), etc. Et d'autre part, des féministes aussi connues et respectées que M^{le} Hesselgren (Suède) ayant voté pour cette Résolution, on ne peut vraiment pas dire qu'il y ait eu opposition générale des femmes, mais plutôt différence de tactique, les unes estimant plutôt différence de tactique, les unes estimant la solution finale bien plus heureuse qu'elles ne l'auraient jamais espéré, les autres la déne l'auraient jamais espéré, les autres la dé-plorant, mais se gardant de la faire échouer, crainte du pire, et toutes, croyons-nous (sauf peut-être quelques éléments extrêmes), la con-sidérant comme une étape sur la route de l'égalité juridique entre les sexes. Personnellement, en tout cas, c'est là notre point de vue.

Résolution adoptée par l'Assemblée

L'Assemblée,

L'Assemblée,
Ayant examiné avec le plus vif intérêt le rap-port du Secrétaire général contenant les observa-tions soumises par les Gouvernements sur la ques-tion de la nationalité des femmes, conformément à la résolution de la Douzième Assemblée, ainsi que les observations du Comité des représentan-tes des Organisations féminines internationales, et les pétitions des Femmes catholiques et des Hom-mes catholiques: 1

tes des Organisations féminines internationales, et les pétitions des Femmes catholiques et des Hommes catholiques; ¹
Considérant que la Conférence de Codification de La Haye n'a pas eu l'intention de consacrer dans les dispositions de la «Convention concernant certaines questions relatives aux conflits de lois sur la nationalité » un principe contraire à l'indépendance de la nationalité de la femme mariée, mais bien plutôt de méttre un terme à certaines difficultés résultant des divergences existant entre les législations de différents pays, relatives à la matière (art. 8, 9, 11), et que l'article 10 a même consacré une application formelle de cette indépendance;
Et que la Conférence de Codification de La Haye a recommandé dans son veu No VI aux Etats d'examiner s'il ne serait pas possible:

10 de consacrer dans leur droit le principe de l'égalité des sexes en matière de nationalité, en prenant particulièrement en considération l'inférêt des enfants;

20 de décider spécialement que désormais la nationalité de la femme ne sera pas en principe affectée sans son consentement, soit par le seul fait du mariage, soit par celui du changement de nationalité du mari.

Constatant que, dans leurs observations, un grand nombre de gouvernements ont exprimé

rait du mariage, soit par celui du changement de nationalité du mari.

Constatant que, dans leurs observations, un grand nombre de gouvernements ont exprimé l'avis que les articles 8 à 11 de la Convention de La Haye réalisent le progrès qu'il est actuellement possible d'atteindre par voie d'accord international de caractère général en ce qui concerne la nationalité des femmes.

Considérant que tout amendement en dehors de la procédure ordinaire de revision se heurterait à des obstacles pratiquement insurmontables et que, par exemple, il n'est pas même possible de faire disparaître les expressions qui semblent avoir prêté à un malentendu sur la discrimination entre les sexes en matière de nationalité.

Certaine que l'entrée en vigueur de ces articles ne sera en aucune façon de nature à porter préjudice à toute action ultérieure concertée dans le domaine international au moment où une telle action deviendra possible.

1 Il s'agit ici de la pétition en faveur de l'égalité des sexes lancée par la Commission internationale des Femmes catholiques. (Réd.)

Considérant que, dans l'intervalle, cette entrée en vigueur n'imposera aucune restriction à la liberté d'action de tout Etat qui désirerait, dans sa législation en matière de nationalité, donner une application plus étendue au principe de l'éga-lité des sexes;

lité des sexes;

Convaincue enfin que la question de la natio-nalité des femmes est en voie d'évolution et se trouve liée aux changements affectant la situa-tion de la femme dans la vie sociale, économique

tion de la temme uaus la vice socialité.

L'exprime l'espoir que les Etats qui ont déjà signé ladite Convention sur la nationalité promulgueront toutes les mesures législatives nécessaires pour donner effet à cette Convention et effectueront prochainement le dépôt de leurs afficiations.

effectueront prochainement le oepoi un infairiactions, Attire l'attention des Etats qui n'auraient pas encore pris les mesures législatives de nature à donner effet à la Convention, sur la possibilité qu'il y aurait pour eux de rédiger leurs lois internes dans une forme répondant mieux aux vœux des organisations féminines, autre les gouvernements de lui fournir des enseignements sur la suite qui aura pu être donnée par eux au vœu No VI de la Conférence de Codification;

renseignements sur la suite qui aura pu être donnée par eux au vœu Nº VI de la Conférence de Codification;
Prie le Conseil de tenir compte de ces renseignements et de suivre l'évolution de l'opinion publique à l'égard de cette importante question afin de déterminer le moment auquel cette évolution aura atteint un stade permettant de prendre d'autres mesures concertées d'ordre international.

En marge de l'Assemblée de la Société des Nations

Le dîner suffragiste

Un succès sans précédent que ce dîner, orga-nisé pour sa propagande par l'Alliance Internatio-nale pour le Suffrage. En effet, quelques mem-bres de son Comité s'étaient demandé si au lieu de laisser toujours défendre la cause du vote féminin par des femmes, il ne faudrait pas profiter de la présence simultanée à Genève de tant d'Etat, représentant aussi bien des ffrage féminin que des pays sans ce à suffrage suffrage, pour faire entendre à ceux-ci les expériences et les opinions de ceux-là, expériences et opinions qui, dans la bouche de parlementaires et de ministres connus et appréciés, auraient certainement une valeur toute spéciale. L'em-pressement et la bonne volonté manifestés par tous ceux auprès desquels les premières démarches furent faites prouva tout de suite que l'idée était réalisable, si bien que pour donner plus d'ampleur à cette manifestation, il fut décidé d'inviter à s'y faire représenter, non seulement les délégations des pays non affranchis, mais celles de tous les pays, et d'engager d'autre part tous et toutes les féministes de près ou de loin à participer à cette soirée.

Le résultat de toute cette propagande et de toutes ces démarches fut le 7 octobre une salle bondée, dans laquelle on avait pu tout juste dresser les couverts des 200 personnes inscrites, une atmosphère de chaude cordialité, des toilettes de fête, la présence des délégués officiels de 35 pays, ministres, ambassadeurs, chargés d'affaires, sénateurs et députés... parmi lesquels, il faut le dire carrément ici, la Suisse brillait par son absence. M. Motta s'était courtoisement excusé, devant être à Berne ce jour-là, mais notre elélégation privée de son chef ne jugea pas à propos, comme les autres délégations, de le faire remplacer officiellement par un de ses mem-bres, et malgré des démarches personnelles ne



Catalogue de l'Exposition

Violette DISERENS: Paysage italien.

dide *Bouquet*, harmonieusement éclatant, de quoi faire sourire la plus sombre demeure. Il y a dans le portrait de Mme G., par Mme Magnin-Damagnez (Orbe) une expression d'usure honnête et résignée très heu-reusement sentie et rendue. Il faut reconnaître, une fois de plus, que les portraits de femmes, comme ceu d'enfants, réussissent assez généra lement aux femmes peintres, quand

riante Vally, en rouge et la pensive Suzy, en vert. De la même un splen-

elles sont vraiment peintres.

Le Jour de pluie, de Nelly Briquet-Gross, largement brossé, rend toute la mélancolie d'un paysage trempé de pluie. Les paysages, ou plutôt les maisons valaisannes de Mme Haimard-Béchard (Genève) dont le caractère est si bien rendu, avec sûreté de conscience, sans prétensûreté de conscience, sans préten-tion aucune. Les cinéraires de Lina Gloor (Lausanne) agréables et fins de tons. Dans les *Fleurs* de Regina Conti (Lugano), un coloris original bonnes qualités décoratives. Mme Métein-Gilliard¹ (Genève), éprise des rivages pittoresques du Lac Majeur, a su les évoquer avec

¹ Faut-il rappeler ici que c'est au talent d'organisation de M™e Métein-Gilliard qu'est dû pour une bonne part le succès de cette Exposition

sincérité et talent, Elisabeth Thomann-Altenburger (Clurich) a peint naïvement et avec charme une Place de village italien. Dans la toute petite fête de nuit d'Amélie Vallotton il y a du bon qui promet mieux. Enfin et pour miner cette monotone mais inévitable énur énumération, remarquons encore l'amusante nature-morte de Marie la Roche (Bâle). Une Table à thé de style Louis-Philippe, arrangée avec goût, très finement colorée, en trompe l'œil voulu et justifié par du talent.

Les aquarelles et gravures composent un ensemble honorable dont Pexamen détaillé porterait trop loin, citons pourtant: Dora Lauterburg, Charlotte Frankl, Louise Harder, Jeanne Pflüger.

Parmi les sculptures, relativement peu reuses, deux bons bustes de Georgette geois (Paris) et deux gracieuses statuettes d'enfants. D'Alice Jacobi-Bordier une tête de jeune fille, souplement modelée, expressive et vivante.

La salle réservée aux arts appliqués n'est pas moins atrayante de l'exposition. Ce domaine conforme aux aptitudes féminines, c'est là, semble-t-il que leur activité a le plus de chances de s'exercer avec succès. L'extrême sobriété orne-mentale des intérieurs modernes sera compensée heureusement par des objets de choix, plus précieux que la marchandise en série et plus judi-cieusement adaptés à leur milieu. L'art décoratif s'appliquera donc à toutes sortes d'objets usuels pour en renouveler les formes usées, selon les tendance actuelles.

A noter ici les riches et impeccables reliures de M^{me} Boissonnas, celles de Sophie Hauser (Berne), également précieuses et les délicieux

en plumes dont Madeleine Baud-Bovy fait une spécialité. Mme Malvany-Trottet (Genève) a joliment illustré un livre d'enfant, dans un goût nouveau mais sans les déformations si peu goûtées par l'enfance. Les petits tableaux en papier découpé de A. Perrenoud (Neuchâtel), très étudiés dans leur simplification originale, offrent un ensemble intéressant et riche de possi-bilités, les tissages d'Edith Nägeli (Zurich) sont ingénieux de facture et d'un bon effet décoratif Parmi les beaux ouvrages d'Alice Frick, se dis-tingue un motif au point de croix, de composition bien trouvée. A mentionner encore Julianne Vau-tier, Marguerite Kirchofer, Clara Vogelsang; d'autres encore pourraient être nommées, mais il faut conclure.

Avons-nous, au cours de ces notations, passé sous silence le produit de labeurs et d'efforts où l'artiste avait mis ce qu'il pouvait de mailleur? Rien n'est plus probable, mais il faudrait posséder une résonnance extraordinaire pour saisir d'emblée tout ce qui cherche à s'exprimer, c'est pourquoi la critique est forcément relative et fallacieuse. Il faut donc voir et apprécier chacun

L'exposition de Neuchâtel sera close à l'heure où paraîtront ces lignes mais elle se rouvrira à Genève où elle sera visible au Musée Rath, du 5 au 27 novembre.

M. L. B.

Seul, le travail acharné construit les caractères.

répondit que par une négative catégorique aux demandes du Secrétariat de l'Alliance. Ceci nous est une preuve de plus, s'il nous en fallait encore une, de l'attention que l'on porte dans la libre Helvétic aux organisations féminines. Heureusement que Genève sauva l'honneur de notre de l'accesse afficielle de M. Pare pays, grâce à la présence officielle de M. Paul Lachenal, conseiller d'Etat, et de MM. Albaret et Balmer, députés.

Par une ironie du sort, ce dîner suffragiste qui aurait dû être présidé par la présidente de l'Alliance Internationale n'avait pu être or-ganisé qu'à une date à laquelle des engagements entérieurs rendaient totalement impossible à Mrs. antérieurs rendaient totalement impossible à Mrs. Ashby de se trouver à Genève. Une présidente ne se remplace pas par une seule personne: aussi l'Alliance inaugura-t-elle à cette occasion, en faisant appel à trois de ses vice-présidentes et à sa secrétaire générale, un mode de présidence collective, qui donna les meilleurs résultats, Mme Adèle Schreiber, d'abord, députée au Reichstrage un production de la constitute de disconstitute de disconstitute de disconstitute de disconstitute de disconstitute de disconstitute de de disconstitute de disco tag, ouvrit magistralement la série des discours par une adresse en trois langues, au cours de laquelle elle donna lecture de la lettre d'excuse de Lord Cecil, empêché, lettre que nous publions plus haut. Sait-on suffisamment chez nous que plus fialt. Sain-o suffisamient cutez aous que Lord Cecil, cette noble personnalité, cet apôtre universellement respecté de la paix et de l'entente internationale par la S. d. N., cet idéaliste au parler net et à l'action réfléchie, est aussi un féministe convaincu? et de quel poids ne devraient pas être ses affirmations auprès de nos sufféministes netionaux, elle synthetie de document de la constitution de l antiféministes nationaux.. s'ils voulaient se donner la peine de les lire! Mme Schreiber introduisit la peine de les lire! Mme Schreiber introduisit ensuite M. Bénès, ministre des affaires étrangères de Tchécosloyaquie, un ami de toujours de la cause des femmes, qui sait le prouver aussi bien internationalement que nationalement, et qui apporta une documentation aussi précise qu'impartiale sur l'évolution et les résultats du mouvement suffragiste dans son pays. Puis, M^{mo} Plaminkowa, sénateur de Tchécoslovaquie, pré-senta en termes excellents le Comte Carton de Wiart, Ministre d'Etat (Belgique), qui dans un discours spírituel autant que chaleureux, montra comment ses convictions féministes avaient été renforcées par ce qu'il avait vu et appris de l'activité féminine dans la S. d. N. ou autour d'elle, et qui, faisant allusion à la participation des femmes de son pays aux élections communales, qui avaient justement lieu deux jours plus tardi manifesta sa foi dans la valeur de la collaboration de la femme à la chose publique. (Nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro des extraits de ce discours, ainsi que celui de M: Bénès (Réd.).

Mlle Gourd, enfin, présenta au public M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, non pas — ce qui aurait été superflu — comme l'ancien directeur de la Section du Désarmement de la S. d. N., comme le politique aux vues justes et hardies, ou comme le psychologue subtil, mais sous un angle moins connu, celui du féministe, de l'auteur de la *Girațe sacrée*, du républicain espagnol dont un des premiers gestes fut l'affranchissement politique des femmes de son pays, et encore de l'un des auteurs de cette erica des la S. d. N., qui venait justement d'aboutir à un résultat si satisfaisant devant l'une des Commissions. Et ce fut alors une de ces improvisations éblouissantes d'ironie et d'esprit dont M. de Madariaga a le secret qui tint l'audi-

toire en suspens sous le charme.

Il appartenait à M^{me} Malaterre-Sellier de clore, au nom des femmes encore sans droit de vote, cette belle série de discours, et il n'est pas besoin de dire à tous ceux de ses admirateurs qui lisent ces lignes avec quelle chaleureuse élo-quence, avec quelle conviction profonde, avec cuel enthousiasme prenant, elle défendit notre cause à nous, femmes, des rares pays qui, sur la carte des monde, nous traitent encore en mineures et faut-il avouer qu'en écoutant notre brillante et admirable oratrice, nous calculions que dans cette salle internationale, pour les deux-tiers peut-être des assistants, la question que nous posions était déjà résolue, le droit de vote des femmes chose naturelle et indiscutable, et que si leur sympathie et leur appui nous était indis-pensables pour le succès de cette manifestation, ils étaient en droit, eux, de nous juger gens d'une autre époque, reculant loin en arrière dans cette sent ceux que l'on voulait amener à cette cons-tatation l'avoir faite, et en tirer les conclusions

qui s'imposent. Car ce que Car ce que l'Alliance Internationale voulait, c'était une manifestation suffragiste de grande envergure en pleine saison internationale. Or, n'y a qu'une voix pour dire à quel point ell y a réussi. M. F.

La XVI^e Semaine Suisse

(22 octobre - 5 novembre 1932)

Cette manifestation économique revêtira cette année une importance toute particulière car sa conception même en fait un excellent moyen de Intter contre le chômage. Véritable exposition décentralisée de produits suisses dans les vitrines

du commerce de détail, elle permet à chacun, quelle que soit sa situation sociale, d'apprendre à mieux connaître et apprécier ce que notre pays est capable de produire. Elle offre surtout à chacun l'occasion de faire preuve d'intelligente entr'aide économique en contribuant dans toute la mesure du possible à donner du travail à ses compatriotes

nombre des maisons de commerce qu Le nombre des maisons de commerce qui ont participé à la Semaine Suisse n'a cessé d'augmenter ces dernières années et s'est élevé en 1931 à plus de 17.000. Aussi est-ce avec confiance que les comités cantonaux, régionaux et locaux pour la Semaine suisse ont entrepris cette année leur tâche. Les chemins de fer, l'administration des postes, les stations de radiophonie et les cinémas se sont mis à leur disposition pour aider à les reseauxents un marche postes. la propagande; un grand nombre de journaux se préparent à éditer des pages spéciales, et plu-sieurs sociétés d'art dramatique ont mis à l'étude des œuvres d'auteurs suisses. Par ailleurs des « M'archés de la Semaine suisse » s'organisent, où seront exposés et vendus les produits agricoles du pays. Le traditionnel concours scolaire de composition se disputera cette année sur ce su L'électricité dans la Maison et permettra à jeunesse des écoles de s'intéresser ainsi à une forme importante de la production suisse. Enfina diverses localités, dont une ville de Suisse occi-dentale, organisent des soirées au profit de l'eurs dentale, organisent des soirees au protit de leurs chômeurs, avec conférences, films documentaires, expositions locales, etc. Le moyen est la, à la portée de tous, de mettre en pratique les sentiments de solidarité qui pourront contribuer à atténuer les effets, de la crise et aider notre économie nationale à surmonter les difficultés actuelles. Chaque achat réfléchi de produits suisses est un geste d'entr'aide qui, uni à ceux de milliers d'autres, profite à tous et à chacun.

Association suisse de propagande « Semaine Suisse »

Le jubilé des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs

a II faut mettre toutes ces femmes dehors »: ainsi s'exprimait énergiquement, mais peu confraerentellement, en 1902, un peintre vaudois, alors que lui et ses confrères venaient de refuser toutes les peintures de femmes présentées pour une exposition à la Grenette. M^{III}e Sandoz, M^{III}E NOTES DE L'ALTES DE Il faut mettre toutes ces femmes dehors

doise des temmes peintres, sculpteurs et décorateurs, groupant six sections, laquelle a fété, à
Lausanne, le 19 octobre, sous la présidence de
Mºº Métein-Gilliard (Genève), ses trente ans
d'existence.

Mºº L. Gloor, l'une de nos meilleures artistes,
Mºº Nora Gross, présidèrent la jeune Société.
Ces vaillantes s'entendirent avec les Neuchâteloises pour organiser la première exposition de femmes, ouverte en mai 1903 à la Grenette, dont il
fallut cacher les murs avec 300 mètres de toile,
boucher les trous, aveugler les fissures. L'opinion
publique se montra favorable, la presse aussi,
Albert Bonnard donnant le ton. Pour la première fois, beaux-arts et arts décoratifs voisinèrent; dans ce domaine aussi, les femmes furent
des novatrices. Tous frais payés, l'exposition
laissa un bénéfice de 56 centimes. C'est une chose
qui se voit encore!

En 1902, la Société comptait 40 membres actifs
et 47 passifs; elle groupe aujourd'hui plus de
200 actifs et 300 passifs. Elle a organisé douze
expositions et travaillé avec persévérance pour
que le sexe ne soit plus une discrimination, mais
pour que seuls entrent en ligne de compte le
alent et les qualités. Quel chemin parcouru dès
lors! que de progrès réalisés par nos artistes!
L'opinion publique leur est favorable, les autorités les ont reconnues et leur témoignent de la
ienveillance; les Commissions fédérales des
beaux-arts leur sont ouvertes; Mºº Lilljequist
(Berne), jusqu'en 1927, a été membre de la
Commission des Beaux-Arts; Mºº Métien-Gilliard
lui a succédé; Mº S. Hauser (Zurich), Mºº
Nora Gross (Lausanne), Mºº Schmid-Allard ont
occupé ou occupent le siège féminin de la Commission des Arts décoratifs.

De tout ce travail, dont le but n'est pas la
concurrence, selon le vilain mot employé par les
femmes, il faut être reconnaissantes envers les
remmes pionnières qui ont bravé une opinion
railleuse ou hostile, surmonté les objections des
femmes, pour accorder aux femmes artistes leurpetite place au soleil; ces vaillantes, ce sont
moci été masculine des peintres e

Thiébault-Sisson — est devenue en peinture aussi experte que l'homme; elle développe même plus vite sa personnalité. S. Bonard.



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

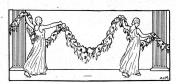
Nouvelles des Sections

Nouvelles des Sections.

Lausanne. — Le groupe lausannois pour le Suffrage féminin a repris son activité et établi son programme pour l'hiver. Il a organisé avec succès, le 5 octobre, à la Maison du Peuple, une conférence de propagande Malaterre-Sellier, qui tut prononcée par Mme Schreiber-Krieger. Et les Lausannois, qu'on dit si francophiles, ont été ravis de voir Mme Schreiber-Krieger Et les Lausannois, qu'on dit si francophiles, ont été ravis de voir Mme Schreiber, en lieu et place de Mme Malaterre. Ils entendirent bien des choses réconfortantes: il y a trente ans on lapidait ou presque celles à qui on offre des fleurs aujour-d'hui, parce qu'elles sont députées; Joséphine Butler, mise à l'écart de la société, parce qu'elle s'occupait de prositution, a été célébrée dans Westminster par les plus hauts dignitaires du clergé anglican. Mrs. Pankhurst, la « suffragette» malmenée par la police anglaise, a été statufiée à Londres. Celles qu'on traitait d'énerus, de folles, de révolutionnaires, sont aujour-d'hui éligibles et élues. Notre tour viendra bien aussi.

Les Lausannoises organisent au l'useum pour

d'hui éligibles et etues. Nous con la dissible de la comme de la c



A travers les Sociétés

Hygiène sociale.

Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale a tenu, le 6 octobre, à Lausanne, sa XXIXme assemblée générale, sous la présidence de M. le Dr H. Revilliod (Genève); il Teimit 133 Associations te groupes locaux de la Suisse romande. L'activité de l'exercice 1931-1932 du Cartel et de ses Comissions a été approuvée. Le Cartel fera, cet hiver, une campagne d'hygiène mentale qui comprendra notamment le cours d'une journée du 20 octobre, à Lausanne, qui a déjà été annoncé ici, et une série de trois conférences de M. le professeur Latarjet, de Lyon, sur l'hygiène mentale et les sports. Le Cartel s'efforcera de développer les consultations d'hygiène mentale, les services mécio-pédagogiques, et s'intéressera à la lutte contre le bruit.

La recrudescence de la syphilis a été relevée;

La recrudescence de la syphilis a été relevée; le Cartel organisera des conférences de mise en

Foyer Fraternel

GENÈVE :-: 11, quai Capo d'Istria, 1er étage

Pension complète Frs. 4.30 et frs. 6.30 par jour

Demander prospectus à la directric MILE E. de KEYSERLING

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

Subventionnée par la Confédération .. GENÈVE

Semestre d'hiver : 24 octobre au 25 mars 1932

urc féminine générale. Préparation aux carriè protection de l'enfance, direction d'établisseme spitaliers, bibliothécaires, libraires, secrétaires, la

rantines. Cours pour infirmières-visiteuses du 1er novembre s 15 décembre, durée des stages 2 mois. Cours ménagers au Foyer de l'Ecole. Programme (50 ets) et renseignemen's par le secrétariat, rue Charles-Bonnet, 6.

Des auditrices sont admises à tous les cours

garde dans les localités qui ne nossèdent pas de ligue antivénérienne. Les comptes et le budget se ressentent de la crise générale qui oblige à de sévères compres-sions. L'assemblée a adopté comme organe officiel le périodique L'Information au service du tra-vail sozial.

vail social.

Le Cartel a décidé d'adhèrer au « Comité national de défense contre les stupéfiants », en émettant le vœu que ce Comité intervienne auprès des Chambres fédérales pour que notre pays ratifie sans retard et sans réserve la nouvelle Convention de 1931 limitant la production des supefiants.

M. Louis Henchoz, ancien la carte d'avant d'avant d'avant des la collection des la collection de la collection de la carte d'avant d'avant d'avant d'avant d'avant d'avant d'avant d'avant d'avant de la carte d'avant d'avant

Convention de 1931 limitant la production des suppefiants.

M. Louis Henchoz, ancien inspecteur scolaire, ayant démissionné de la Commission des Cinémas populaires, l'asssemblée a désigné à sa place M. Jules Laurent, inspecteur scolaire à Lausanne.

La partie administrative a été suivie d'une conférence de M. le Dr Morel, de l'Asile de Bel-Air (Genève), initiulée Introduction à l'hygiène mentale, qui donna lieu à une discussion animée à laquelle ont pris part notamment MM, tes Drs Revilliod (Genève), Bersot (Neuchâtel), Repond (Monthey), Brantmay, Flournoy (Genève). Tandis que le conférencier fixait des limites très étroites à l'hygiène mentale, tous les autres orateurs affirmèrent ses grandes possibilités et l'étendue du champ d'action de cette branche nouvelle de l'hygiène sociale.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 23 octobre:

Dimanche 23 octobre:

Berne: Hôtel du Sauvage, Aarbergergasse, 41, 10 h. 30 précises: Xme Conférence des Présidentes des Sections de l'Association suisse pour le Suffrage: 1. L'attitude des Associations suffragistes à l'égard de la Ligue antisuffragiste. Me Grütter (Berne): 2. Comment une mère gagne ses enfants au suffrage féminin: Mme Leuba (Levsin); 3. De l'avenir de l'Alliance internationale pour le suffrage: Mle Gourd (Genève); 4. Communications de la Présidente centrale: Mme A. Leuch (Lausanne); 5. Divers et propositions individuelles.— Diner en commun: 4 fr.— Tous les membres des Sections sont cordialement invités.

Jeudi 27 octobre:

GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont de 14 à 18 h.: Vente de livres neufs et usagés, autographes, objets d'art, etc., au profit de la bibliothèque. Buffet.

Vendredi 4 novembre:
Genève: 16 h. 45 à 17 h.: Studio d'émission.
Radio Suisse-romande: Causerie féministe par
T. S. F. (Pour les détails, voir les journaux.
spéciaux.)

Samedi 5 novembre:

amedi 5 novembre:

Giseves: Ouverture de la Semaine de la Paix.

15 h.: Inauguration au Palais Eynard de PExposition « Guerre et Paix.» — 17 h.: Les femmes et la paix. — Vente du ruban blanc de la paix. (Pour plus de détails, voir untre prochain numéro et les journaux quotidiens.)

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER







FIANCÉES

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belle toile du canton de Berne et des Vosges, pouvant durer longtemps et d'un goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite.

ll est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats.

Pour réaiser ce désir adressez-vous à MAX MAIER 42, r. du Rhône (IIIme)

— G E N È V E —
Téléphone 52.730

Echantillons et voyageurs à disposition